Bulletin municipal 2010

Saint-Bonnet-de-Joux

Voeux 2011

Le Maire et le Conseil Municipal vous invitent à la cérémonie des voeux qui se déroulera le 7 Janvier 2011 à 19h00 à la Salle des Fêtes, autour du verre de l'amitié.

Editorial - Ceux qui font - ceux qui defont

Dans la vie il y a des bâtisseurs, des managers, des créateurs, des visionnaires bref des optimistes ; et à côté de cela des défaitistes, des destructeurs, des éternels insatisfaits soit par jalousie, ou par idéologie ou par pure idiotie !

Et ceci dans tous les domaines. En politique par exemple les uns font et quand les gens d'en face reviennent ils défont. Ce que font les uns n'est jamais bon, par contre les autres s'opposent pour soi disant défaire : mais souvent ce qui a été fait n'a pas pu l'être par eux, donc ils sont contents de laisser faire aux autres et ils ne déferont jamais par opportunisme.

Le plus grave c'est ceux qui veulent empêcher de faire ou de créer uniquement pour que rien ne se fasse afin de dire : « rien ne se fait en ce bas monde, en ce pays ou en cette commune ! » Ceux-ci qui auraient les moyens de créer de la richesse économique, sont même capables de mettre leurs moyens aux services d'investissement qui empêcheraient les autres de faire, de créer ou de continuer une activité.
Que le monde est tordu !!!

Mais rassurez moi rien de tout cela dans notre Saint Bonnet de Joux. Tout du moins je l'espère…. !
Car votre municipalité se décarcasse pour que notre commune vive survivre et aille de l'avent : maison médicale, petite unité de vie, super U : autant d'atouts pour que l'ensemble de nos commerces perdurent, pour que notre population se maintienne et trouve sur place tout le nécessaire du quotidien.
Nous sommes de ceux qui faisons mais nous ne pouvons pas tout faire. Regardez autour de vous, certains villages se meurent de ne rien faire. Nous sommes loin d'être des surdoués de la gestion municipale mais je puis vous affirmer que l'équipe en qui vous avez mis votre confiance a toujours saisi les opportunités quand elles se présentaient quitte à être des précurseurs et ceci toujours dans l'intérêt général. Une église, des bistrots, des médecins, des lotissements, de l'essence, de quoi héberger nos anciens, un commerce revitalisé = un lieu qui fait de Saint Bonnet une commune dont beaucoup parlent à l'extérieur, que beaucoup viennent visiter pour l'exemple.
Alors n'en déplaise à ceux qui voudraient voir Saint Bonnet péricliter ceux qui défont n'ont pas « droit de cité » et même s'ils tentent quelques opérations de déstabilisation ils n'enlèvent rien à la force de ceux qui veulent tout faire pour que Saint Bonnet de Joux devienne le pays ou il fait bon vivre.

Euroforest 2010 : Edition Pluvieuse

Le mois de Juin aura été animé. La commune de Saint Bonnet de Joux est tous les 4 ans en ébullition avec euroforest qui est une des plus grande foire forestière au monde : 262 exposants, 370 marques présentées avec démonstrations pour une bonne part du matériel. Ce sont quelques 1 000 personnes qui travaillent à Saint Bonnet de Joux sur les stands et pour l'organisation.

Cette édition 2010 aura été compliquée par une météo exécrable. La pluie avait détrempé les terrains dès l'arrivée du matériel et des exposants. 26 mm sont tombés le jeudi jour de l'ouverture aux visiteurs. Malgré ces fortes chutes d'eau les visiteurs étaient nombreux, venant de toute la France et même bien au-delà. L'accès aux parkings dans les prairies s'est rapidement révélé difficile, ralentissant la circulation et provoquant de gros embouteillages dans le village et bien au-delà.

Le vendredi jour de la visite officielle Jacques Lecoq maire de Saint bonnet de Joux a accueilli de nombreuses personnalités : le président de région F Patriat, le président du conseil général A. Montebourg, le préfet de Saône et Loire et de nombreuses personnalités de la filière forêt bois.

Sur les 3 jours ce sont tout de même 28 000 visiteurs qui sont venus à Saint Bonnet de Joux. Malgré le mauvais temps l'affluence est restée bonne. La boue aura marquée cette édition 2010, la troisième à Saint Bonnet de Joux. Mais le succès aura été assuré par les efforts consentis par tous.

Euroforest espère bien organiser sa prochaine édition en 2014 à nouveau à Saint Bonnet de Joux.

« Le président d'euroforest Jacques Ducerf et Richard Lacheze' Directeur tiennent à remercier toute la population de Saint Bonnet de Joux qui a du supporter des embouteillages importants. Leurs remerciements vont tout particulièrement à

la municipalité qui a facilité grandement l'organisation et le comité des fêtes qui a organisé les soirées et prêté main forte au comité d'organisation.

M Lecoq sur tous les fronts et qui a notamment permis de modifier des arrêtés pour permettre le stationnement le long de la départementale lorsque les prairies ne pouvaient plus accueillir de véhicules.

Les agriculteurs qui mettent à disposition leur prairie ou ont apporté leurs services avant ou pendant le salon.

La famille La guiche qui accueille euroforest sur le bois de Chaumont. »

1. La boue aura marqué l'édition 2010. Grosse affluence malgré une météo exécrable. 28 000 visiteurs sur 3 jours. Enormément de matériel présenté : 370 marques. Les démonstrations ont toujours un gros succès.
2. Le championnat d'Europe de débardage a cheval a eu lieu à Saint Bonnet de Joux à l'occasion d'euroforest 2010. L'équipe gagnante venait de slovaquie.

A VOTRE SERVICE

Horaires et Permanences

- **Mairie** *Mail : st.bonnet.de.joux.mairie@wanadoo.Fr* **03 85 24 73 87**

Lundi et Vendredi : 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Mercredi : 9h à 12h et de 14h à 17h
Mardi et Jeudi : 9h à 12h et de 14h à 18h

Permanence du Maire et Conseiller Général M.LECOQ : Vendredi matin

- **Salle des Fêtes** **03 85 24 76 47**
- **Responsable salle des Fêtes** (heures des repas) **03 85 24 75 21**
- **Ecole maternelle** **03 85 24 78 37**
- **Ecole du centre - Route de Charolles** **03 85 24 77 67**
- **Association d'entraide des 3 cantons** **03 85 24 68 80**

Ouvert mardi - jeudi - vendredi matin de 9h à 11h30 au bureau situé au dessus de l'ancienne école à Marizy

- **Services :**

Portage des repas, jardinage, télésécurité
Service de soins infirmiers (SSIAD), situé à La Guiche **03 85 24 59 44**

Transports assurés par des bénévoles au service des personnes âgées ou dépendantes sur le canton de St Bonnet de Joux où six bénévoles interviennent

- **M. BONIN Jean-Marc** **03 85 24 70 13**
- **M. PERRIER Robert** **03 85 24 76 33**
- **M. BARRAUD Gilbert** **03 85 24 75 46**
- **M. et Mme PORNET Jean-François** **03 85 24 72 76**
- **M. BONNOT Henri** **03 85 24 77 09**

- **BIBLIOTHÈQUE & MUSÉE** **03 85 24 74 59**

Mairie 1er étage - Permanences : Lundi de 14h à 17h30 - Mercredi de 14h30 à 16h30 Jeudi de 14h à 18h - Vendredi de 9h30 à 12h - Samedi de 10h à 11h30

- **LA POSTE** **courrier** **03 85 24 79 95**
  Guichet **03 85 24 79 93**

Départ courrier : 16h / Samedi : 11h / Ouvert du Lundi au Vendredi de 9h à 11h15 et de 14h05 à 16h10 - Samedi de 9h à 11h

- **DECHETTERIE** **03 85 24 71 26**

Lundi et Mercredi de 14h à 17h - Samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 15h30

- **SERVICES RELIGIEUX** **Curé de Martigny** **03 85 24 41 50**
  Curé de St Bonnet **03 85 24 72 17**
  Maison paroissiale St Bonnet **03 85 24 75 68**

Permanence le Vendredi de 9h à 11h

ADMINISTRATION AUXQUELLES LA COMMUNE EST RATTCHÉE

- **Conseil Général de Saône et Loire** **03 85 39 66 00**
- **Sous-Préfecture de Charolles** **03 85 88 02 50**
- **D.D.E. Paray-le-Monial** **03 85 81 92 50**
- **EDF - GDF Paray-le-Monial**
  Dépannage **0810 333 371**
  Renseignements **0810 711 871**
- **SAUR Hautefond**
  Dépannage **03 85 88 76 76**
  Renseignements **0810 810 037**

- **DÉMARCHES ADMINISTRATIVES**
  www.service-public.fr
- **RÈGLEMENTATION**
  www.legifrance.gouv.fr
- **JUSTICE, CASIER JUDICIAIRE**
  www.justice.gouv.fr
- **JOURNAL OFFICIEL**
  www.journal-officiel.gouv.fr
- **CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES**
  www.caf.fr
- **ASSEDIC**
  www.assedic.fr
- **URSSAF**
  www.urssaf.fr
- **SÉCURITÉ SOCIALE**
  www.ameli.fr
- **IMPÔTS, FISCALITÉ**
  www.impots.gouv.fr

SECOURS IMMÉDIATS

- **URGENCES** 15
- **Pompiers** 18
- **SMUR Paray-le-Monial** 03 85 88 82 50
- **Allô maltraitance avec Personnes âgées Mâcon** 03 85 38 92 79
- **Enfance en danger N° vert** 03 85 400 600
- **Allô maltraitance personnes âgées** 3977
- **Allô maltraitance femmes battues** 3919
- **Centre Hospitalier Paray-le-Monial** 03 85 88 44 44
- **Centre anti-poison Lyon** 04 78 54 14 14
- **Gendarmerie** 17
- **Pharmacie de garde** 39 15

ACTEURS MÉDICAUX - PARAMÉDICAUX - SOCIAUX

A LA MAISON MÉDICALE

- **Docteur LANDVERLIN CARBO** 03 85 24 70 60
  Sans rendez-vous le Lundi de 17h à 19h
  Sur rendez-vous : Mardi, Jeudi et Vendredi toute la journée - Lundi, Mercredi et Samedi matin
- **Docteur ATCHIA** 03 85 24 78 65
  Sans rendez-vous le Lundi - Sur rendez-vous Mercredi et Jeudi
- **Infirmier(e)s**
  - **BRUN-FRAGNAUD Sylvie** 03 85 24 72 85
  - **RIGOLLET Patricia** 03 85 24 63 12
  - **LEGAL Sandrine** 03 85 24 64 68
  - **HUREL Catherine** 03 85 24 72 86
  - **DUSSABLY Emilie** 03 85 24 83 04
    Permanence tous les matins à 8h30 sauf Dimanches et jours fériés
- **Kinésithérapeute**
  - **MARCACCI Didier** 03 85 24 53 14
    Sur rendez-vous
- **Optique GOUDEAU** 03 85 59 01 76
  Permanence Vendredi matin
- **Ambulances RIGOLLET** 03 85 24 63 29
- **AAPAI (Association Aide aux Personnes Agées ou Isolées)** 03 85 24 77 03
  Ouvert tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h et samedi matin sur rendez-vous
  Services : Aides à la personne, activités récréatives occupationnelles éducatives

HORS MAISON MÉDICALE

- **Pharmacie CORNELOUP** *www.pharmacie-corneloup.com* 03 85 24 72 52
  Du Lundi au Vendredi de 8h à 12h30 et de 14h à 19h30
  Le Samedi de 8h à 12h30 et de 14h à 19h
- **Cabinet dentaire Dr WZOREK Dominique** 03 85 24 74 29
  Sur rendez-vous de 9h à 12h et de 14h à 18h30 les Lundi, Mardi,Mercredi et Vendredi
- **Pédicure BOESSE Capucine** 03 85 57 85 07 - 06 07 88 24 53
  Mardi, sur rendez-vous

PERMANENCES

- **Réseau Gérontologique du Pays Charolais** 03 85 24 32 64
  1er et 3ème Vendredi du mois de 9h à 12h
- **Assistante sociale** 03 85 24 28 30
  Sur rendez-vous les Lundi après-midi de 14h30 à 17h

ASSAINISSEMENT

Assainissement eaux usées : une tranche de réseau récente a dur être refaite en raison d'un problème de pente, ceux-ci ont été réalisés par l'entreprise SIVIGNON, une partie reste à réaliser pour le début d'année 2011 (rue bertillon) Le montant des travaux s'élève à 80272.05 € HT.
Un réseau d'eaux pluviales a été réalisé dans le pré de Mr Roberjot en remplacement d'un existant vétuste, ces travaux ont été réalisés en partie par les employés communaux pour un montant de 7369 € HT.
L'estimation du bureau d'étude était de 25 151.85 € HT.

CIMETIERE

Une partie de l'allée centrale a été refaite.
La pose de bordures et caniveaux a été effectuée par les employés communaux et la posé d'enrobé par l'entreprise Colas.
Le montant des travaux s'élève à 5400 €HT.
Une deuxième tranche est prévue pour 2011.

BATIMENT DDE

Les employés communaux ont intégrés leurs nouveaux locaux techniques dans le bâtiment du conseil général acheté par la commune pour un montant de 45000 €

Cette année a été plutôt restreinte en travaux .
Le plus gros investissement a été la réfection de et la remise aux normes de l'éclairage et de l'électricité de l'église menacée de fermeture par les services de sécurité (investissement de 59 140.08 HT avec une subvention de 10 000 € du fond parlementaire par Mr Nesme, député.

En Fonctionnement, aucune autre grosses dépenses , simplement des travaux d'entretien courant.

A noter la réfection des aires de stationnement du camping réalisées au printemps.

Photo Eglise

Petite Unité de Vie

Comme nous vous l'avions annoncé dans le bulletin municipal 2009 , la construction a débuté en 04/2010 .En décembre , l'ensemble de la structure devrait être hors d'eau , hors d'air pour un accueil des résidents en septembre 2011 .
Cette petite unité de vie « Résidence du Val de Joux « , résultante d'une réflexion municipale a une visée cantonale , communautaire . C' est une solution alternative au maintien à domicile lorsque celui ci n'est plus souhaité ou plus possible . Elle permettra à des personnes valides ou semi valides , en situation d'isolement et /ou de fragilité de rester à la fois dans leur cadre habituel de vie ,dans une ambiance familiale , tout en satisfaisant un légitime besoin de sécurité .
La résidence se situe de plain pied dans un cadre verdoyant permettant des promenades en toute sécurité .Implantée au cœur du village de St Bonnet de Joux , elle met à disposition un ensemble de services de proximité: poste , banque, pharmacie ; maison médicale , commerces , église …
Notre petite unité de vie comprend 16 logements de 23 m2 dont 2 destinés à de l'hébergement temporaire (répit des aidants , période transitoire en attendant un retour à domicile)et 8 T1 bis de 36 m2, tous de plain pied avec une entrée individuelle sur l'extérieur , terrasse et jardinet et 25 places de parking .
Les résidents pourront aménager leur appartement comme ils le souhaitent avec leur mobilier et leurs objets personnels . Chaque appartement dispose d'un espace kitchenette , d'une salle d'eau avec douche et WC adaptés aux handicaps , d'une partie jour , nuit , placards muraux , coffre sécurisé , d'un cellier pour les 36 m2.
L'objectif est de veiller au bien être de chacun , dans des conditions de confort et de sécurité, de préserver l'autonomie le plus longtemps possible , en essayant de permettre aux résidents de passer une retraite saine et dynamique ;les résidents ont la possibilité de vivre dans leur appartement de manière indépendante et de bénéficier des services communs qui leur sont proposés . .L'accueil peut être définitif ou temporaire , pour des personnes seules ou en couple .Chacun est libre d'aller et venir à sa guise , mais doit signaler ses absences .

Une équipe au service et à l'écoute des résidents :

La gestion de la structure sera associative « bien vieillir en Val de Joux « . La directrice de la structure sera chargée de gérer , d'animer la structure , de coordonner les interventions médicosociales auprès de chaque résident .Elle sera assistée d'une équipe salariée qualifiée , à l'écoute du résident et qui se donne pour mission de veiller au bien être et de favoriser l'autonomie des personnes accueillies . Une personne sera présente sur la structure 24h/24 7jours /7.

Cette équipe de 10 salariées :

- assurera le fonctionnement harmonieux de la maison
- accompagnera le résident dans sa vie quotidienne
- organisera des animations avec les résidents permettant de stimuler les liens sociaux, rompre la solitude et maintenir l'autonomie
- contribuera à l'ouverture de la structure vers l'extérieur et à l'intégration de ses résidents dans la vie sociale du village
- apportera à chacun une sécurité permanente (24h/24 7j/7)
- respectera la dignité des résidents

Les services proposés:

La restauration :
Une restauration collective sera assurée pour les résidents 7 jours sur 7pour favoriser la socialisation et respecter l'équilibre alimentaire . les repas seront cuisinés sur place .les résidents seront sollicités pour l'élaboration des menus et sur la base du volontariat pour participer à la vie de la structure (mettre le couvert , aider à éplucher les légumes , plier les serviettes , etc..;) La cuisine ,à proximité de la salle à manger permettra de créer une ambiance familiale et conviviale . Les résidents auront la possibilité d'avoir des invités en salle à manger (amis , famille) .Preuve supplémentaire que les résidents seront » ici dans la vie « :la présence de la jeunesse ; les enfants des écoles prendront également leurs repas dans la structure (service distinct) Les anniversaires des résidents feront l'objet d'une attention particulière .Des repas à thème seront organisés tout au long de l'année .

L'entretien du linge :
Le linge est fourni et entretenu par la résidence (draps , couvertures , serviettes de toilette, serviettes de table)La structure assurera le blanchissage et le repassage du linge personnel régulièrement .

L'entretien des appartements :
L'entretien des appartements et des parties communes sera assuré par le personnel de la structure

La sécurité:
Une surveillance permanente sera assurée : chaque résident sera muni d'un appareil de télé-assistance pris en charge par la structure ;ainsi il pourra contacter en toutes circonstances le personnel de la maison.

Les soins médicaux :
La structure s'appuiera sur la maison médicale existante et services existants localement ; ainsi chaque résident pourra donc conserver son médecin traitant , son infirmière, son kinésithérapeute , solliciter les services de soins infirmiers à domicile ou encore recourir à des prestataires tels que coiffeur , pédicure ou autres .La structure veillera à la dispensation et la coordination des soins .

Les visites :
Les résidents pourront recevoir famille et amis dans leur logement à leur convenance ou se retrouver dans l'espace salon à proximité de la cheminée .Un logement temporaire pourra également accueillir des familles qui souhaitent rester auprès de leurs parents quelques jours

Les animations :
La structure veut rompre l'isolement de la personne âgée en recréant des liens sociaux au sein de la structure, en développant des animations récréatives , occupationnelles , éducatives grâce au centre d'activités de jour jouxtant la structure.
Un animateur diplômé sera embauché sur la structure pour préserver l'autonomie des résidents.Des activités seront dispensées pour les résidents mais également pour les habitants du canton plus Ballore qui le désirent afin de favoriser les échanges . Des activités de loisirs seront proposées telles que activités manuelles , activités d'expression, jeux de cartes, lotos , gym douce , bibliothèque, informatique , musique , cinéma , cuisine .
Des activités éducatives : mémoire, équilibre, nutrition. Quatre après midi d'animation seront organisées chaque semaine et intégrées dans le coût mensuel .Un après midi sera consacré à la rencontre avec le club des aînés de St Bonnet de Joux au sein du centre d'activités de jour .

Implication du résident et de sa famille dans la vie de la structure :
les résidents et leurs familles seront représentés au conseil d'administration de l'association gestionnaire de la résidence et seront ainsi associées au fonctionnement de la résidence .

Ce projet représente un investissement de 3 millions d'euros ht donc très important pour une commune comme la nôtre; toutefois , la participation financière du conseil général , du pays Charolais Brionnais , des fonds européens , de l'état , de la DDE , des caisses d'assurance maladie (cram , msa),des mutuelles (agrr) , des fondations (caisse d'épargne, porticus) au regard d'un nouveau modèle d'accueil des personnes âgées expérimental , éventuellement reproductible nous permet de proposer un coût d'hébergement attractif en adéquation avec les ressources des habitants de notre territoire . .

hébergement + services (blanchisserie , télé-présence , ménage, animations) :
1350 euros mensuel
restauration : (3 repas + collation 16 h)
300 euros mensuel

La structure sera habilitée aide sociale et les résidents pourront percevoir l'APL (aide personnalisée au logement) qui sera à déduire du coût global .

Seront accueillies prioritairement les personnes âgées du canton de Saint Bonnet de Joux ainsi que celles de la commune de Ballore puis les personnes âgées extérieures à ces communes mais dont l'un des enfants habite l'une des communes citées précédemment puis les personnes des communes environnantes .
Si vous êtes intéressé pour rejoindre cette « résidence du Val de Joux « ou **si vous souhaitez plus de renseignements ,contacter la mairie de Saint Bonnet de Joux**
tel : 03 85 24 73 87.

Soyez assuré que tout a été mis en œuvre pour que vous puissiez dire « A la résidence du Val de Joux , je mène la vie dont j'ai envie « , que tout a été fait pour que le meilleur accueil vous soit réservé et que vous trouviez dans ce lieu de vie familial le bien être physique et moral que vous attendez .

Bonnes fêtes de fin d'année à tous

Section de Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général *Eau, gaz, carburants, entretien bâtiments, voirie et matériel, assurances, impôts, fournitures scolaires et administratives, frais d'affranchissement*	174 951.71 €	**Produits des services** *Concessions cimetière, redevance occupation domaine public France telecom*	6 111.67 €
Charges de personnel *Rémunération des titulaires et non titulaires, cotisations sociales, assurances statutaires*	164 634.77 €	**Recettes fiscales** *Contributions directes*	257 199.36 €
Autres charges gestion courante *Indemnités fonction élus, service incendie, subventions des associations*	78 177.53 €	**Dotations et subventions** *Dotation globale de fonctionnement, diverses compensations ficales*	233 168.53 €
Charges financières *Intérêts des emprunts*	23 044.74 €	**Revenus des immobiliers** *Loyers, location salle communale*	24 565.12 €
Charges exceptionnelles	35 626.00 €	**Produits exceptionnels** *Remboursement suite à sinistre*	54 574.89 €
Opération d'ordre de transfert	50 000 €	**Atténuation de charges** Remboursement indemnités journalières, remboursement divers	50 000 €
TOTAL	**526 434.75 €**	**TOTAL**	**579 401.05 €**

Résultat de l'exercice : **+ 52 966.30 €**

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Remboursement d'emprunt *Remboursement capital emprunt*	23 713.25 €	**Dotations fonds divers** *Fonds compensation TVA*	105 106.51 €
Immobilisations corporelles *Travaux de voirie - aménagement du musée* *voirie lotissement du stade - achat du tracteur* *achat de logiciels pour la mairie*	258 314.49 €	**Subventions d'investissement**	27 728.44 €
		Opération d'ordre de transfert	47 488.40 €
		Opérations patrimoniales	33 320.81 €
		Emprunt	100 000 €
TOTAL	**282 027.74 €**	**TOTAL**	**313 644.16 €**

Résultat de l'exercice : **+ 31 616.42 €**

Budget Assainissement

Section d'exploitation

Dépenses		Recettes	
Intérêts des emprunts *Intérêt emprunt, intérêt ligne trésorerie*	9 102.24 €	**Produits de services** *Redevance assainissement*	18 756.80 €
Charges à caractère général	5 952.61 €	**Opération d'ordre de transfert**	8 967.04 €
TOTAL	**15 054.85 €**	**TOTAL**	**27 723.84 €**

Résultat de l'exercice : **+ 31 616.42 €**

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Remboursement d'emprunt *Remboursement capital emprunt*	3 725.58 €	**Dotations, fonds divers** *Redevance assainissement*	25 928.00 €
Opération d'ordre de transfert	8 967.04 €	**Excédent de fonctionnement**	3 797.59 €
TOTAL	**12 692.62 €**	**TOTAL**	**29 725.59 €**

Résultat de l'exercice : **+ 31 616.42 €**

Fleurissement

L'équipe de bénévoles avait particulièrement œuvré afin que tout le village soit bien fleuri pour le grand évènement du mois de juin : Euroforest. Croyez vous que les nombreux visiteurs aient remarqué nos efforts ? Peu probable ! Le souci de se protéger de la pluie et de la boue a nettement prédominé ! Mémorable !
Qu'importe la foule était quand même présente, et nos fleurs ont enchanté les regards un peu plus tard et tout au long de l'été.
Nous adressons nos compliments et un grand merci à tous les particuliers qui fleurissent leurs maisons, leurs cours leurs jardins. Certains participent au concours départemental des maisons fleuries, ils étaient douze en 2010. C'est avec plaisir que la municipalité les conviera à la fin de l'hiver, pour les remercier et les récompenser comme chaque année.
Participant ou non à ce concours, continuez bien en 2011 de nous régaler avec fleurs et parterres soignés, notre village n'en sera que plus accueillant.
En attendant,

nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de noël et une bonne année 2011.

Aménagement du Bourg

Route de Chalon

Les stationnements à délimiter sont toujours à l'ordre du jour. S'ajoute la nécessité de revoir les trottoirs qui, par leur revêtement en grès et la pente de la rue sont fortement ravinés lors des pluies qui engorgent les canalisations du bas de la rue.

Route de Beaubery

2011 devrait voir cette entrée de bourg enfin modifiée, embellie et donc plus accueillante.

Route de Charolles

Nous essayons de fleurir près de la pancarte St Bonnet, mais chaque année, les fleurs sont piétinées ou arrachées. Qui cela gène t'il ?

Camping

Au printemps 2010, le camping à bénéficié d'un relooking. Notamment 120 charmilles ont remplacés les haies de conifères qui ne convenaient plus du tout. Divers travaux de peinture et d'aménagements sont prévus pour 2011. Notre camping n'est pas grand, son confort est modeste, mais il plait par son calme et son environnement.
Merci à ceux qui ont participé.

Les Nouvelles

Gendarmerie

Il n'y a plus que 4 gendarmes, ceci suite au départ du gendarme adjoint volontaire Damien BIROT

La Poste

Madame DANJAN à Charolles est Directeur établissement de terrain Tél : 03 85 24 28 91 - Départ du courrier 16 h

Mairie

Mme Nadine BONNOT a été embauchée en contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE). Elle assure le secrétariat de mairie le mercredi et pendant les vacances de Céline. Elle a en charge aussi la gestion de la salle des fêtes.

Mme Christine BELOUT a été embauché en contrat CAE, elle assure l'entretien de la salle des fêtes.

Mr Frédéric DALLERY a été embauché en contrat CAE, il a été embauché aux services techniques de la commune.

Bibliothèque Intercommunale

Cette année le cap des 10 000 livres a été franchi avec les 1200 de la Bibliothèque Départementale de Saône et Loire (qui sont renouvelés deux fois par an) c'est 11300 livres qui sont à la disposition des lecteurs.
75 nouveaux lecteurs se sont inscrits cette année ce qui porte à 385 le nombre total des lecteurs.
Le Portage à domicile en partenariat avec l'AAPAI est tout à fait opérationnel une quarantaine de personnes profitent de ce service. Pour y accéder il suffit d'en faire la demande à la Bibliothécaire, aux bénévoles ou aux aides ménagères. Il y a maintenant un rayon bien garni de livres en gros caractères.
Les enfants des écoles viennent tous les mois pour des animations autour du livre, de la Bibliothèque ou du Musée et pour l'Heure du Conte.

HORAIRES : Lundi de 14 H à 17 H - Mercredi de 14 H 30 à 16 H 30 - Jeudi de 14 H à 18 H - Vendredi de 9 H à 12 H - Samedi 10 H à 11 H 30
Equipe pour la gestion des permanences : Mmes Pagès, Gauchet, Bonnot, Cléaud, Douhard
Adresse mail : bibli.st.bonnet.de.joux@wanadoo.fr - Tél : 03 85 24 74 59

Musée SABATIER

Le musée regroupant les collections réunies par M. SABATIER et données à la Commune a ouvert ses portes le 22 Février 2010.

L'inauguration officielle a eu lieu le 15 Mai en présence entre autres de M. MONTEBOURG Président du Conseil Général, de M. NESME député de Saône et Loire et de M. LEROUX- HEURTAUX sous-préfet et des élus locaux.

Plus de 500 personnes, des groupes et les enfants des écoles sont venus visiter le musée ainsi que les expositions temporaires qui sont renouvelées 4 fois par an. Une collection de cartes postales anciennes de St Bonnet et de son canton est également à la disposition des visiteurs.

Que les personnes qui ont aidé à la mise en place du musée soient remerciées : l'école de Mazille Henri Bonnot, les artisans et les employés communaux.

Le musée est ouvert le lundi de 14 H à 17 H - le mercredi de 14 H 30 à 16 H 30 - le jeudi de 14 H à 18 H le vendredi de 9 H à 12 H et le samedi de 10 H à 12 H. L'entrée est gratuite

Il est possible de réserver des visites guidées pour les groupes en prenant rendez-vous au 03 85 24 74 59

Le Comité des Fêtes

Quelques modifications ont eu lieu au sein du bureau lors de l'assemblée générale. Voici donc la constitution du bureau : Présidente Eliane Longueville, Présidents Adjoints : Philippe CARRIAS et Robert BIENVENU, Trésorier : Maurice ROUGELET, Trésorière Adjoint e : Nadine BONNOT, Secrétaire : Marie France Sarrazin, secrétaire Adjoint : Nicole Rougelet et Bernard Dussably.
L'année 2010 a été marquée par Euroforest, nous avons tenu une buvette sur le site durant les trois jours. Le temps n'était pas de la partie. Nous avions également organisé deux soirées à la salle des fêtes. Ces deux soirées furent très réussies. Nous profitons de cet article pour remercier les organisateurs d'Euroforest et plus spécialement monsieur Lachéze.
Le 14 juillet nous nous sommes retrouvés pour notre pique nique annuel, cette année c'était à Suin. Nous avions également invité les personnes qui nous avaient aidé pour Euroforest. Nous avons tous passé une agréable journée.
Pour le reste l'année s'est déroulée normalement loto, théâtre, fête patronale, thé dansant …
Quant à 2011 les idées germent, mais rien n'est encore décidé, nous en reparlerons donc au cours de l'année à venir.

Tous les membres du Comité des Fêtes vous souhaitent à tous une bonne année 2011.

Repas des Ainés 2009

C'est toujours avec le même enthousiasme que nous nous sommes retrouvés le dimanche 26 septembre 2010 à la salle polyvalente de Saint Bonnet de Joux pour le traditionnel repas des aînés offert par la municipalité aux personnes de 70 ans et plus .
155 convives ont partagé à l'occasion de ce repas des moments de joie et de bonheur consacrés au plaisir de la table et de la convivialité. Une table joliment dressée , un menu de choix , des plats savoureux préparés par le restaurateur local « LE VAL DE JOUX « Les membres du conseil municipal , leurs conjoints , les membres du centre communal d'action sociale , les employés communaux , les jeunes aux petits soins pour leurs aînés ont contribué par leur aide à faire en sorte que cette journée soit une réussite ; un grand merci à tous .
Entre deux coups de fourchette,ce repas a été également l'occasion de raconter quelques histoires et d'entonner diverses chansonnettes réveillant de vieux et émouvants souvenirs pour le plaisir de tous .
Martial Bouillot a empli la salle polyvalente de mélodies d'hier et aujourd'hui, irrésistibles appels à la danse auxquels les couples ont répondu avec entrain.Cette journée nous conforte dans l'idée que nos aînés vifs d'esprit prennent chaque année plus nombreux un réel plaisir à participer ,échanger et partager à l'occasion de ce repas .

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

L'année 2010 a été marquée par le 50è anniversaire du club, fusion de celui de St-Bonnet-de-Joux et de celui de la Guiche. Cette journée du 3 juillet a été un bel événement au niveau sportif avec des rencontres entres jeunes, de joueurs actuels et d'anciennes gloires, ainsi qu'une à laquelle participaient des joueuses de l'Olympique lyonnais, championne de France et vice-championne d'Europe en titre. Elle s'est terminée dans la liesse autour d'un repas qui a réuni 360 convives.
Philip Guyot de Caila, président du district du Pays Minier, a honoré la journée et offert un trophée au nom de la F.F.F.
L'autre fait marquant a été l'équipe « B » qui s'est qualifiée pour les demi-finales de la Coupe du Crédit Agricole.
Pour la saison 2010/2011, l'U.S.B.G a engagé cinq équipes de jeunes : U9 et U11 avec 18 joueurs chacune (U.S.B.G seule), U13 en entente avec Vendenesse et Charolles (2 joueurs), U15 en entente avec Vendenesse et Charolles (5 joueurs) et U18 en entente avec Vendenesse-lès-Charolles (17 joueurs); deux équipes seniors : la « A » en Promotion de District et la « B » en première division. Elle a recruté 4 joueurs : Julien Szlenk, Nicolas Devillard, Olivier Drouhin et Florent Dubuisson. Les 3 derniers ont évolué en CFA.
Florent Dubuisson est le petit-fils de Maurice et Marie-Louise Dubuisson qui résidaient Route de Chalon. Maurice était maréchal-ferrant et Marie-Louise tenait un café-tabac-P.M.U. André, le papa, a également porté les couleurs de l'U.S.B.G.
Le staff technique est composé de : Nicolas Fourneray (entraineur principal), Sylvain Théry, Grégory Marot, Arnaud Jobart, Samuel Dargaud, Manuel Carchi, Patrick Perrin et Jérôme Alévêque (équipes de jeunes)
Les dirigeants et les joueurs de l'U.S.B.G vous attendent nombreux dernière la main courante du stade et lors des manifestations extra-sportives.

AMICALE pour le DON DE SANG bénévole
de Saint Bonnet de Joux et sa région

Notre amicale a pour but de promouvoir, d'informer, de sensibiliser pour le don de sang. C'est ce que nous avons fait cette année en installant une nouvelle signalétique le long des routes pour annoncer nos collectes. Notre rôle est aussi d'accueillir de nouveaux donneurs et de fidéliser les autres. Lors de la dernière collecte d'octobre, nous avons envoyé des invitations aux jeunes de 18-25 ans pour qu'ils viennent nous rejoindre.
Un conseil d'administration de 28 membres œuvre pour l'accueil des collectes. En moyenne par collecte, 75 personnes (contre 68 l'année dernière) viennent tendre leur bras. En 2010, 19 nouveaux sont venus grossir les rangs ; qu'ils en soient vivement remerciés.
Les dates 2011 pour les prochaines collectes en sang total sont fixées aux vendredis 14 janvier, 18 mars, 29 juillet et 28 octobre de 8 h 30 à 12 h 30.
Une collecte supplémentaire est prévue le vendredi 27 mai de 16 h 00 à 19 h 00.
Pour les collectes en plasmaphérèse , c'est sur rendez vous que l'EFS (Etablissement Français du Sang) de Montceau les Mines convoquera les vendredis 29 avril et 9 septembre.
Après ce geste humain, une collation d'après don est servi par une sympathique équipe de bénévoles.
La 21ème marche du cœur aura lieu le dimanche 28 mai. 3 nouveaux parcours vous seront proposés.
Quelques petites informations sur les différents types de don :
Le don de sang total : le plus courant. Il est possible dès l'âge de 18 ans et jusqu'à 70 ans. Un homme peut donner 6 fois par an et une femme 4 fois avec un intervalle de 8 semaines minimum entre chaque don.
Le don de plasma : il peut s'effectuer dès de 18 ans et jusqu'à 65 ans. Un homme ou une femme peut donner jusqu'à 24 fois par an avec un intervalle de 2 semaines entre chaque don.
Le don de plaquette : il s'effectue à partir de 18 ans et jusqu'à 65 ans. Un homme ou une femme peut donner jusqu'à 12 fois maximum par an avec un intervalle de 4 semaines entre chaque don.
MERCI à toutes et tous, élus, commerçants, artisans, bénévoles, anonymes qui soutiennent notre action.
Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la présidente Josette GRIFFON ou le secrétaire Guy Tony ou la trésorière Nicole Philippe ou l'un des membres.
Donner son sang est un geste simple basé sur le volontariat, le bénévolat et l'anonymat ; tant de personnes comptent sur vous !

Nos meilleurs voeux pour 2011

Association Intercommunale pour la Promotion de l'Ensignement Musical

Après la démission de Mme ROCHE-PAVONE Brigitte et de Mme VOIRIN Nathalie, le bureau de l'AIPEM compte de nouveaux membres.
Il est composé de :
- Mme FURODET-LEBEAU Estelle, Présidente .
furodet.estelle@voila.fr
- Mme FAYARD Florence, Vice-présidente .
florence-fayard@orange.fr
- Mme MONNERET Isabelle, Trésorière
- Mme FRIOT-GIROUX Stéphanie, Secrétaire

L'AIPEM est une association loi de 1901 qui propose des cours de guitare, piano, synthétiseur, violon, batterie, accordéon, chant, formation musicale, éveil musical et éveil instrumental, à l'espace culturel de la Mairie. Elle diligente une formation musicale complète avec respect des cycles de formation et passage des examens musicaux nationaux, comme une école de musique.

A la rentrée de septembre 2010, l'AIPEM comptait 40 élèves, dont 30 enfants et 10 adultes. Les cours ont débuté la semaine du 20 septembre 2010 et se termineront le 25 juin 2011. La fin des cours sera marquée par une assemblée générale au cours de laquelle les diplômes seront remis et un pot de l'amitié sera offert.

LES ENSEIGNANTS :
Les cours de piano, synthétiseur et formation musicale sont assurés par M.LARGE Fabien.
Les cours de guitare sont assurés par M. LAGRANGE Julien.

Les cours de violon sont assurés par Mme JAMMES Françoise.

Les cours de batterie et chant sont assurés par Mlle BERNIGAL Elodie.

Les cours d'accordéon, d'éveil musical, d'éveil instrumental et l'encadrement de la classe orchestre, sont assurés par Mlle BERNIGAL Estelle.

LES NOUVEAUTES :
Le spectacle musical mis en place l'année scolaire dernière a été supprimé pour des raisons organisationnelles.

En plus de l'éveil musical, une classe d'éveil instrumental a été ouverte pour les enfants de 5 à 7 ans. Cette classe a pour vocation de faire découvrir plusieurs familles d'instruments a travers leur pratique afin d'aider les enfants à choisir leur instrument avant qu'ils ne s'engagent dans les cycles de formation.

L'enseignement de la guitare a été aménagé en raison d'une indisponibilité du professeur, nous sommes désolés pour les élèves qui n'ont pu être inscrits ainsi que pour ceux qui ont vu leur horaire de pratique instrumentale réduit.
Il est prévu d'organiser un recrutement pour la rentrée 2011 afin de pouvoir reprendre un horaire normal et accueillir de nouveaux élèves dans cette classe.

LES MANIFESTATIONS :

LOTO de l'AIPEM à la salle des fêtes de Saint-Bonnet-de-Joux le dimanche 30 janvier 2011 (l'association se réserve le droit d'annuler ou de reporter cette manifestation)

VENTE DE FLEURS PRINTEMPS sur la place du champ de Foire à Saint-Bonnet-de-Joux le vendredi 6, le samedi 7 et le dimanche 8 Mai 2011. Les fleurs sont fournies par M. CHATAGNIER Philippe de Beaubery.

AUDITION DES ELEVES à la salle des fêtes de Saint-Bonnet-de-Joux le samedi 28 Mai 2011.

FETE DE LA MUSIQUE : cette manifestation n'est pas prévue pour 2011, elle le sera certainement en 2012 si un nombre suffisant d'élève est intéressé pour préparer une représentation sous forme de petits concerts en groupe ou en solo.

VENTE DE FLEURS TOUSSAINT sur la place du Champ de Foire à Saint-Bonnet-de-Joux le vendredi 21, le samedi 22, le vendredi 28 et le samedi 29 Octobre 2011. Les fleurs sont fournies par M. CHATAGNIER Philippe de Beaubery.

L'AIPEM a pour vocation de faciliter l'accès à la culture pour tous, particulièrement en milieu rural, par sa proximité, et ses tarifs attractifs (en comparaison avec ceux pratiqués en ville). Cela est rendu possible grâce, aux subventions de la Communauté de Communes du canton de Saint-Bonnet-de-Joux et du Conseil Général de Saône et Loire, à la collaboration de ses partenaires (Pianos Croses à Mâcon et Fédération Musicale de Saône et Loire), et à l'engagement de ses bénévoles.

Le bureau de l'AIPEM vous souhaite une bonne et heureuse année 2011, en musique et en chanson. Nous souhaitons pour cette nouvelle année, une implication plus importante des élèves et parents d'élèves de l'AIPEM, ainsi qu'une présence massive des Bonnetois, pour le bon déroulement des manifestations qui font vivre notre association au sein de votre village.

Moto Club

Le Moto Club remercie la Commune et l'association des boulistes pour l'organisation annuelle de son concours de pétanque ainsi que l'ensemble des participants à celui-ci.

Le moto club a organisé cette année deux sorties, une dans le Vercors et une au Bol d'Or à Nevers Magny Cours.En 2011, nous organiserons notre concours de pétanque début mai ainsi que plusieurs balades.

N'hésitez pas à contacter notre président Sébastien Viricel pour plus de renseignements.

Tous les membres de moto Club se joignent pour vous souhaiter de joyeuses fêtes et une heureuse année.

Ecoles Primaire et Maternelle

Les effectifs de la rentrée de septembre étaient encore en légère hausse par rapport à l'année dernière avec 87 enfants inscrits début septembre, dont un gros effectif en maternelle.

L'équipe éducative ne change pas, mais nous avons cette année la participation d'un maître qui vient 2 fois dans notre école remplacer la directrice et madame Pautrat qui a un 3/4 temps. L'année scolaire 2010 s'est achevée en juin par un spectacle axé sur les deux grands thèmes de l'année : l'Antiquité où les enfants ont représenté qualques étapes du voyage d'Ulysse et la mythologie grecque, ainsi que le Moyen-Age avec flûtes, danses, chants et scènes illustrant un festin au cours d'un adoubement, des épisodes de la chanson de Roland et du roman de Renart.

Depuis la rentrée de septembre, nous poursuivons notre étude de l'évolution de l'homme en abordant la dernière période de l'aventure humaine, de la Renaissance à nos jours et plus principalement dirigée sur le XXème siècle avec le développement de la mécanique, la photographie, le cinéma.

Pour cette raison, notre sortie scolaire serait plutôt axée sur le musée des machines agricoles de Neuvy-Grandchamp, le musée du poilu et le château de Cormatin pour les grands, et le centre Eden de Cuisery pour les plus jeunes.

Nos visites à la bibliothèque municipale se perpétuent et madame Pagès est toujours attentive à faire de ces moments de riches rencontres avec les livres.

Les enfants ont été invités au spectacle donné par les personnes âgées le mardi 14 décembre et à cette occasion, ils échangeront des chants avec elles. Un goûter terminera la petite fête.

Des élèves volontaires de CM ont participé au défilé du 11 novembre, et pour l'occasion, ils ont lu au pied du monument aux morts, des extraits de lettres de poilus à leur famille. Cela a été une expérience très émouvante pour eux et pour ceux qui les ont entendus.

l'Etang Moreau

Cette année 2010 a vu une augmentation du nombre de pêcheurs à l'étang Moreau, ce sont près de 150 cartes qui ont été vendues. Carpes, perches, tanches et friture ont fait le bonheur des pêcheurs, petits et grands.
Pour rappel, les cartes de pêche doivent être prises avant le début de la partie de pêche. Les cartes sont en vente au Bar Tabac Presse de la commune et la pêche sera ouverte du jour de Pâques au 15 octobre.

Bonne pêche à tous et bonnes fêtes de fin d'année.

Les Majorettes

Le groupe des majorettes se compose de 27 filles.
Cette année les majorettes se sont déplacées pour effectuer plusieurs sorties dont La clayette, Cluny, Blanzy et La Guiche.
Deux manifestations sont organisées au cours de l'année, un loto au mois d'octobre et un dîner dansant au mois de mars, cela permet de financer les différentes tenues.

Les entraînements s'effectuent à la salle des fêtes les vendredis soirs de 18 à 21 heures, et sont dirigés par Séverine Saulnier la monitrice.

Le bureau se compose :
De la présidente : Sandre Dufour,
vice président : Maurice Noly,
secrétaire : Charlotte Perrier,
vice secrétaire : Sandrine Brivet,
Trésorière :Michelle Tony
Vice trésorière : Raymonde Philibert.

Atelier Création « Secours Catholique »

Depuis plusieurs années, l'équipe Secours Catholique de St Bonnet de Joux à ouvert l'Atelier Création. Cette activité est ouvertes aux personnes seules, isolées, ou tout simplement des personnes qui désirent passer un moment de détente, de rencontre avec d'autres tout en créant des petits travaux en tout genre de leurs doigts.
Cet atelier réuni entre 20 et 30 personnes, le rendez-vous c'est le 1er et 3ème Vendredi de chaque mois de 14h30 à 17h à la Maison Paroissiale de St-Bonnet-de-Joux.C'est un moment très convivial, les participantes et participants partagent leur don, peinture, couture, rotin, mosaïque, tricot, travaux en 3D, ...
L'après-midi se termine autour d'une tasse de café.
L'Atelier Création est ouvert à tous.

Association Défense du Patrimoine Architectural et Culturel de St-Bonnet-de-Joux

Dernière née des associations bonnetoises, cette association s'est donné pour objectif la restauration des biens de la commune. (église, calvaire, croix, lavoirs,...)
La première tâche que nous nous sommes donnée, c'est la peinture intérieure de l'église. C'est un coût important. C'est la raison pour laquelle nous avons effectué les démarches nécessaires pour adhérer à la Fondation du Patrimoine. Cette association, reconnue d'utilité publique, nous aidera à lancer une souscription. Chaque donateur pourra ensuite bénéficier d'une réduction d'impôts. Les sommes ainsi récoltées seront également abondées par la fondation du patrimoine. Cette souscription devrait être lancée en 2011.
Mais nous avons aussi décidé d'organiser des manifestations. La première en date fut la représentation de la Divine Comédie, spectacle de qualité, subventionné par le Pays Charolais.
Ce spectacle n'a pas eu le public espéré. Le 24 octobre nous avons organisé notre premier loto. La dotation était alléchante, et le public nombreux, ce fut donc un succès.

Le bureau de cette association est le suivant :
Président : Maurice ROUGELET - Vice Présidente : Eliane LONGUEVILLE - Trésorier : Charles GIRARDON - Trésorier adjoint : Jean-François PORNET - Secrétaire : Yvette FAYARD - Secrétaire adjointe : Colette LECOQ

Centre de Secours Saint-Bonnet-de-Joux

L'effectif actuel est de 26 sapeurs pompiers volontaires ce qui nous permet d'assurer 98% des interventions qui nous sont demandées. Mais le besoin de renforcer l'effectif du Centre de Secours en journée est bien réel .C'est pourquoi prochainement une opération de recrutement ciblée va être lancée sur St Bonnet de Joux et ces environs .
Durant ces 11 derniers mois vos pompiers sont intervenus à123 reprises et ce pour différents motifs de départ :
103 Secours à personne ou demande du SAMU
12 Incendies
4 Secours routiers
4 Opérations diverses

Aujourd'hui les secours sont assurés ,mais qu'en sera t'il demain ? nous devons anticiper et préparer tous ensemble notre avenir et pérenniser les secours aux personnes ,aux biens et à l'environnement dans nos campagnes ! N'hésitez pas à nous contacter et dans l'attente

l'ensemble du personnel du Centre de Secours vous souhaite une Bonne et heureuse année 2011.

Garderie Périscolaire

Et de trois ! Troisième année pour la garderie périscolaire Les Petits Bonnetois avec Pauline MAIRET qui accueille vos enfants tous les jours d'école de 7h à 9h et de 16h30 à 19h.
Nous sommes heureux de constater un accroissement de la fréquentation. Le nombre d'enfant inscrits à ce jour est de 21, dont la moitié est en maternelle et ont entre quatre et cinq ans.
Avec cette hausse du nombre d enfants, nous atteignons jusqu'à 10 enfants inscrits matin et soir. D'où une innovation cette année : le planning. Il est préférable de le compléter quelques jours avant, quand vous en avez la possibilité, afin de pouvoir gérer au mieux l'accueil des enfants.
Des ateliers d'activités suivies seront de nouveau proposés, les dates et horaires seront affichés en temps voulu dans les écoles. Des journées seront également au programme pendant les vacances de Noël. La « boum du carnaval », toujours un grand succès, sera peut être organisée cette année. Nous vous donnerons plus d'informations ultérieurement.
Des animations seront proposées au cours de l'année, avec en prévision éventuelle : vide-grenier, kermesse…Nous comptons sur votre participation.
Cette année, le bureau a été renouvelé, avec pour président Eric DECLUNDER ; la trésorière, Céline LALOUETTE ; la secrétaire adjointe, Christine JANIAUD ; la secrétaire, Florence DENIS et nous comptons aussi Nathalie STAINMESSE comme membre du bureau.

Le président et toute l'équipe
vous souhaitent une bonne et heureuse année 2011.

Le Club des Ainés

Le Club des aînés de Saint Bonnet compte 65 adhérents, une moyenne d'âge de 78 ans.

Il se réunit tous les jeudis de 14h à 18heures.
Ces après midi jeux sont consacrés aux jeux de cartes et de scrabble.

Deux concours de manille ponctuent l'année, ils ont lieu durant les mois de mars et d'août. En avril, en octobre et pour noël des repas sont offerts aux adhérents.

Chaque année le Club organise une sortie ouverte à tous.

Pour tout renseignement s'adresser au 03 85 24 70 87

Comparatif des dépenses EDF - Eclairage public des années 2008 à 2010

Année	Montant de la dépense
2008	14 402.07 €
2009	13 353.15 €
2010	6 731.62 €

Ceci grâce aux lampes basse consommation et à l'extinction une partie de la nuit

Comparatif des dépenses ANTARGAZ (tous les bâtiments communaux) des années 2008 à 2010

Année	Montant de la dépense
2008	25 106.38 €
2009	16 397.71 €
2010	16 370.65 €

Seulement en négociant le prix du gaz

Chorale la Source

Chanter en chorale ; c'est la joie de se retrouver régulièrement ; le plaisir de chanter ensemble à 3 ou 4 voix, la volonté de progresser en participant à des concerts avec d'autres chorales.
Notre participation au forum des associations en septembre 2009 nous a permis de recruter 6 nouveaux choristes ; d'autres nous ont quittés pour raison professionnelles ou familiales, ce qui nous fait que notre effectif reste stable à 18.
En concert nous chantons dorénavant avec la chorale de Varenne sous Dun.
Cette année nous avons donné un premier concert le 20 mars à l'église de st Bonnet au profit de Rétina France , avec les chorales de Sancé, La Clayette, Digoin, Poisson, et Mézieux (69).
Dés 9 heures ce 20 mars, nous étions à peu près 200 choristes réunis à la salle des Fêtes avec 2 objectifs : préparer le concert de 20h30 et accueillir Monsieur Ruben VELASQUEZ compositeur et ami de notre chef de chœur, venu spécialement de Toulouse afin de nous permettre d'interpréter 2 chants de sa composition. ULTREIA et SUSEIA et MILLE CŒUR POUR UN REGARD (sur des paroles de Gilbert Montagné) chants conçus ppour soutenir l'association RETINA tout au long de l'année 2009.
C'est sous les voûtes de le basilique de Paray le Monial le samedi 9 octobre, que nous participions en première partie à un autre concert organisé cette fois, par l'association Musicale Charolais-Brionnais dans le cadre de l'année russe, de l'année Jacquaire et du 25ème anniversaire de l'Avril de Poisson. Les voix en a parte sous la direction de Philippe Forget et le pianiste Claude Stochl constituaient la 2ème partie du concert.
Et c'est sur la montagne de Dun, devant l'église, au cours d'un repas champêtre et chantant que nous avons terminé l'année 2009 2010.
Un seul changement au bureau ; une secrétaire adjointe : Anne Marie Lautissier de Mornay.

Pour nous contacter :
Président : Jean-François PORNET 03 85 24 72 76
Trésorière : Odile ROUX : 03 85 59 68 23
Secrétaire : Marie Thérèse Lévêque : 03 85 24 70 64

Chorale la Source

Malgré un effectif limité à une dizaine de sociétaires, l'EBB essaie de maintenir sa présence sur les boulodromes.
Pour la première fois, le concours officiel de juillet a dû être annulé par manque de participants alors que le concours de pétanque de la fête patronale a connu un bon succès. Pour cette raison, il est envisagé de créer au sein du club une section pétanque qui pourrait intéressé plus de personnes sur notre commune.

Composition du Bureau :
Président : Jean-Max AUGE
Vice Président : Pascal BONIN
Secrétaire : André BACONNET - Jean FRANCOT
Trésorier : Patrick PAGES

Conscrits 2011

La première réunion des conscrits vient d'avoir lieu, le bureau est constitué comme suit :

Héloïse Roche présidente,
Doriane Vernus vice présidente
Charles Henri Corneloup secrétaire
Pierre Journet secrétaire adjont
Jean Philippe Longueville trésorier
Rémi Voirin trésorier adjoint
Ludovic Muret, Aurélien Rousseau font également partie de cette classe.

Si d'autres jeunes nés en 1993 veulent se joindre au groupe qui vient de se constituer, qu'ils n'hésitent pas à les rejoindre.
Il suffit de prendre contact avec l'un d'entre eux.
La date du banquet des conscrits est fixée au samedi 270août.

Bonne année 2011 à vous tous qui lisez ces quelques lignes.

Syndicat des Chevaux de trait

Cette année, nous avons organisé le concours local le 20 août. Il y avait 7 chevaux comtois et 23 chevaux percherons.
Nous remercions nos éleveurs pour leur participation, une dégustation de viande charolaise était organisée par l'ambassade du Charolais.
Un repas composé de bifteck de cheval était servi par le syndicat local. Nous remercions aussi tous nos généreux donateurs ainsi que le Crédit Agricole.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Etat Civil

Naissance dans la commune :

Cloé Emmanuelle ROS

Naissances hors commune :

Méline GONDARD née le 26 Janvier 2010
Mathis GATILLE né le 05 Février 2010
Adrien Paul Jean-Marie LORTON né le 09 Août 2010
Mathis TACAIL né le 10 Novembre 2010
Maxence ROUGET né le 11 Novembre 2010

Mariages célébrés sur la Commune :

Mr Christophe RODRIGUES et Melle Sandrine DESBOIS mariés le 26 Juin 2010

Mr Florent Urbain Marie DE LILLE de LOTURE et Melle Françoise Marie Emmanuelle Aleth de LAGUICHE mariés le 23 Juillet 2010

Mr Daniel Marcel MARTIN et Mme Véronique Marie Claude PICCOLO mariés le 06 Août 2010

Mr Pascal DUMONTET et Melle Magali Yvette PERRIER mariés le 21 Août 2010

Décès :

Mr Gilles Jean François CARRETTE (44 ans)
Mme Jeannine BEUBERNARD veuve PORNET (74 ans)
Mr Hervé Aman Louis Marcel GOSSELIN (60 ans)
Mme Jeanne MONNET (92 ans)
Melle Alice Marguerite GONNEAUD (88 ans)
Mr Joanny MOUCHET (95 ans)
Mme Eugénie Cladie PROST veuve BERNARDIN (89 ans)

Calendrier des fêtes 2011

VENDREDI 7 JANVIER	VŒUX DU MAIRE
SAMEDI 8	SORTIE DE SKI – COMITE DES FÊTES
ET DIMANCHE 9 JANVIER	
VENDREDI 14 JANVIER	COLLECTE DE SANG
DIMANCHE 16 JANVIER	LOTO – ASSOCIATION DU CHEVAL DE TRAIT
DIMANCHE 30 JANVIER	LOTO - AIPEM
SAMEDI 5 FEVRIER	BAL DES CONSCRITS
DIMANCHE 20 FEVRIER	THEATRE – COMITE DES FETES
MARDI 1 MARS	CONCOURS DE MANILLE – CLUB DES AÎNES
DIMANCHE 6 MARS	CONCOURS DE MANILLE – AMICALE DES CHASSEURS
DIMANCHE 13 MARS	LOTO – COMITE DES FÊTES
VENDREDI 18 MARS	COLLECTE DE SANG
SAMEDI 26 MARS	DÎNER DANSANT – MAJORETTES RED AND WHITE
DIMANCHE 3 AVRIL	REPAS DES CHASSEURS
VENDREDI 29 AVRIL	PLASMAPHERESE SUR RDV DE 8H30 à 12H30
VENDREDI 6 SAMEDI 7	VENTE DE FLEURS – AIPEM
ET DIMANCHE 8 MAI	
SAMEDI 14 MAI	DÎNER DANSANT – AMICALE DES POMPIERS
VENDREDI 27 MAI	COLLECTE DE SANG
SAMEDI 28 MAI	AUDITION – AIPEM
DIMANCHE 29 MAI	MARCHE DU CŒUR
	AMICALE DES DONNEURS DE SANG
LUNDI 13 JUIN	BROCANTE - AUMÖNERIE
DIMANCHE 26 JUN	GALA DE DANSE – ST BONNET GYM

VENDREDI 29 JUILLET	COLLECTE DE SANG
SAMEDI 6 AOUT	FÊTE PATRONALE
DIMANCHE 7 AOÛT	FÊTE PATRONALE
SAMEDI 27 AOÛT	BANQUET DES CONSCRITS
MARDI 30 AOÛT	CONCOURS DE MANILLE – CLUB DES AÎNES
DIMANCHE 4 SEPTEMBRE	REPAS DES ANCIENS - CCAS
VENDREDI 9 SEPTEMBRE	PLASMAPHERESE SUR RDV DE 8H30 à 12H30
SAMEDI 10 SEPTEMBRE	FORUM DES ASSOCIATIONS
SAMEDI 8 OCTOBRE	REPAS DU FOOT
SAMEDI 15 OCTOBRE	LOTO – MAJORETTES RED AND WHITE
VENDREDI 21 OCTOBRE	VENTE DE FLEURS – AIPEM
SAMEDI 22 OCTOBRE	VENTE DE FLEURS – AIPEM
SAMEDI 23 OCTOBRE	THE DANSANT – COMITE DES FÊTES
VENDREDI 28 OCTOBRE	COLLECTE DE SANG
VENDREDI 28 OCTOBRE	VENTE DE FLEURS – AIPEM
SAMEDI 30 OCTOBRE	VENTE DE FLEURS - AIPEM
DIMANCHE 6 NOVEMBRE	LOTO – AMICALE DES CHASSEURS
DIMANCHE 13 NOVEMBRE	REPAS – SECOURS CATHOLIQUE
SAMEDI 19 NOVEMBRE	BANQUET DE LA STE BARBE
DIMANCHE 27 NOVEMBRE	LOTO
	ASSOCIATION SAUVEGARDE DU PATRIMOINE
DIMANCHE 18 DECEMBRE	THE DANSANT – FNACA

Local employés communaux